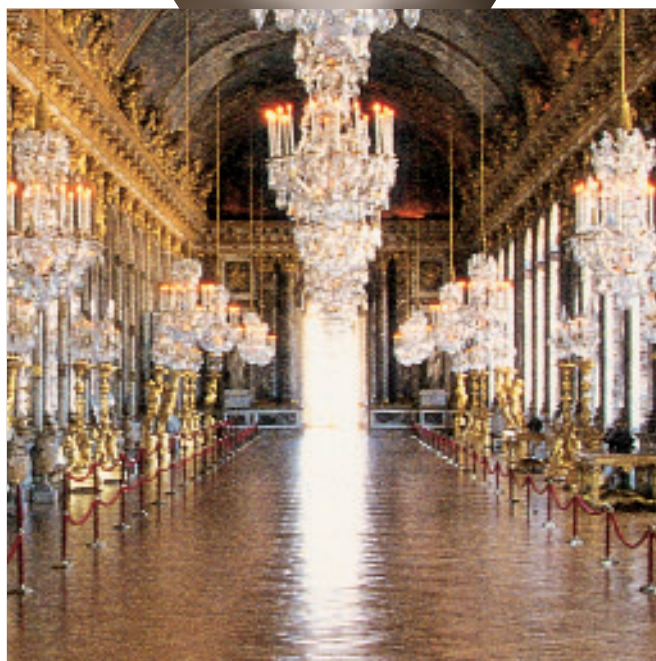


VINCI

RESTAURE LA GALERIE DES GLACES DU CHÂTEAU DE VERSAILLES



CHATEAU DE VERSAILLES



GRAND MÉCÈNE

DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION



CHATEAU DE VERSAILLES



GRAND MÉCÈNE

DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

SOMMAIRE

LES DATES-CLÉS DE LA RESTAURATION DE LA GALERIE DES GLACES (2004-2007)

Rétrospective de la première partie restaurée
Planning de la restauration

PRÉSENTATION DE LA PREMIÈRE PARTIE RESTAURÉE DE LA GALERIE DES GLACES

Galerie photos du décor peint et sculpté de la voûte
Le décor architectural

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RESTAURATION DE LA GALERIE DES GLACES

Les volets de la restauration
La conduite des opérations
Le dispositif scénographique

VINCI, MÉCÈNE DE LA GALERIE DES GLACES : LA PLUS GRANDE OPÉRATION DE MÉCÉNAT CULTUREL JAMAIS ENGAGÉE EN FRANCE

Le mécénat de compétences
Le mécénat à travers les âges
La galerie des Glaces à travers l'histoire
Les différentes campagnes de restauration

LA RESTAURATION DU PATRIMOINE DANS LE GROUPE VINCI

VINCI, premier groupe mondial de concessions, de construction et de services associés
L'expertise de la restauration du patrimoine





LES DATES-CLÉS DE LA RESTAURATION DE LA GALERIE DES GLACES (2004-2007)

- Rétrospective de la première partie restaurée
 - Planning de la restauration
-

Rétrospective de la première partie restaurée

Mars-juin 2004 : en trois mois, les travaux techniques préliminaires sont achevés.

Ils comprennent les phases suivantes :

- dépose et repose du parquet (700 m²) ;
- mise aux normes des installations électriques avec la dépose des anciennes installations et la mise en place de nouvelles ;
- mise en place du système de sécurité incendie ;
- montage de l'échafaudage, de la ventilation et de l'aménagement scénographique.

Juillet-décembre 2004 : la restauration de la moitié nord des peintures de la voûte commence.

Les grandes étapes s'articulent autour des phases suivantes :

- dépoussiérage des peintures ;
- enlèvement des salissures sur les peintures ;
- allègement des vernis ;
- purification sélective des repeints.

Avant chacune de ces interventions, un relevé photographique exhaustif est effectué.

Janvier 2005 : la restauration du décor architectural – miroirs, marbres, bronzes – démarre tandis que les restaurateurs terminent le nettoyage des sculptures et des dorures de la voûte.

Février 2005 : le travail se poursuit sur les peintures de la voûte avec :

- consolidation du support ;
- refixage des toiles ;
- premiers résultats avant/après nettoyage des peintures de la voûte.

Mars 2005 : réunion du Conseil scientifique international pour analyser et valider le travail des restaurateurs. Dans cette logique, le Conseil scientifique se réunit tous les trois mois de novembre 2004 à octobre 2005.

Mars-juillet 2005 : les restaurateurs débutent la phase de réintégration picturale dans les zones lacunaires des peintures de la voûte.

Septembre-octobre 2005 : les restaurateurs entament le vernissage des peintures de la voûte. Le Conseil scientifique international donne son satisfecit pour la première partie restaurée.

Octobre 2005 : installation des éléments de mise en lumière de la moitié nord de la galerie des Glaces par SDEL Artec.

Novembre 2005 : début du démontage de l'échafaudage de la partie nord et du remontage sur la partie sud par Dumez Ile-de-France.

19 décembre 2005 : réouverture de la première moitié de la galerie des Glaces restaurée.

Planning de la restauration

2004-2005 : 1^{ère} phase de travaux – restauration de la moitié nord de la galerie des Glaces (20 mois)

2004

- mars-juin** Phase de travaux préliminaires (parquet, installations électriques, système de sécurité incendie)
- juillet** Démarrage de la restauration de la voûte : dépoussiérage, relevés photographiques
- septembre** Décrassage des peintures
- octobre-janvier 2005** Nettoyage des couches successives de vernis vieillis
Nettoyage des repeints des précédentes restaurations
- novembre** Réunion du Conseil scientifique international

2005

- janvier** Premiers résultats avant/après nettoyage des peintures de la voûte
Nettoyage des sculptures et des dorures de la voûte
Restauration du décor architectural : miroirs, marbres, bronzes
- février** Consolidation du support
Opérations de refixage des toiles
- mars** Réunion du Conseil scientifique international
- mars-juillet** Réintégration picturale dans les zones lacunaires des peintures de la voûte
- juin** Réunion du Conseil scientifique international
- juillet** Achèvement de la restauration du décor architectural
- septembre-octobre** Vernissage des peintures et achèvement de la restauration de la voûte
- octobre** Réunion du Conseil scientifique international
Mise en lumière de la moitié nord
- novembre** Achèvement de la restauration de la moitié nord
- décembre-janvier 2006** Démontage de l'échafaudage et remontage dans la moitié sud

2006-2007 : 2^e phase de travaux – restauration de la moitié sud de la galerie des Glaces (13 mois)

2006

- février** Réunion du Conseil scientifique international
Démarrage de la restauration de la voûte : dépoussiérage, relevés photographiques
Restauration du décor architectural : miroirs, marbres, bronzes
- mars** Décrassage des peintures de la voûte
Consolidation et prérefixage d'urgence
Nettoyage des couches de vernis et des repeints des précédentes restaurations
- mai** Réunion du Conseil scientifique international
- octobre** Réunion du Conseil scientifique international
- novembre-février 2007** Travaux de réintégration sur les peintures et les éléments lacunaires des stucs
- décembre** Achèvement de la restauration du décor architectural

2007

- mars** Achèvement de l'ensemble des travaux de restauration de la moitié sud de la galerie des Glaces
Démontage de l'échafaudage
- avril** Mise en lumière de l'intégralité de la galerie des Glaces
Derniers travaux de finition

Mai 2007 : inauguration de la galerie des Glaces restaurée



PRÉSENTATION DE LA PREMIÈRE PARTIE RESTAURÉE DE LA GALERIE DES GLACES

- Galerie photos du décor peint et sculpté de la voûte
 - Le décor architectural
-

Les peintures de la voûte

Partie nord restaurée (2004-2005)

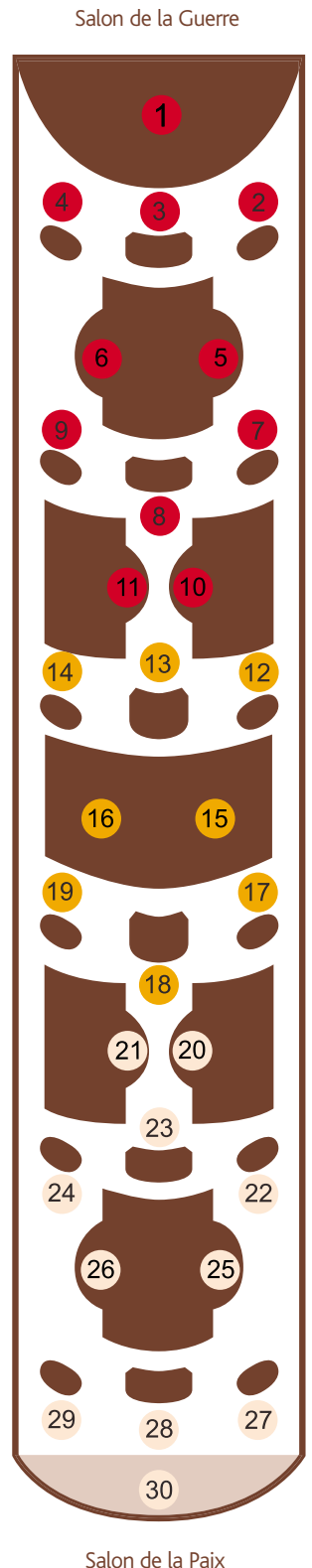
- 1 Alliance de l'Allemagne et de l'Espagne avec la Hollande, 1672
- 2 La Hollande secourue contre l'évêque de Munster, 1665
- 3 Soulagement du peuple pendant la famine, 1662
- 4 Réparation de l'attentat des Corses, 1664
- 5 Passage du Rhin en présence des ennemis, 1672
- 6 Le Roi prend Maëstricht en treize jours, 1673
- 7 Défaite des Turcs en Hongrie par les troupes du Roi, 1664
- 8 La fureur des duels arrêtée, 1662
- 9 La prééminence de la France reconnue par l'Espagne, 1662
- 10 Le Roi donne ses ordres pour attaquer en même temps quatre des plus fortes places de la Hollande, 1672
- 11 Le Roi arme sur terre et sur mer, 1672

Partie centrale en cours d'achèvement masquée par l'échafaudage jusqu'à la fin des travaux (2004-2007)

- 12 Rétablissement par navigation, 1663
- 13 Guerre contre l'Espagne pour les droits de la Reine, 1667
- 14 Réformation de la Justice, 1667
- 15 Le Roi gouverne par lui-même, 1661
- 16 Fastes des puissances voisines de la France
- 17 L'ordre rétabli dans les Finances, 1662
- 18 La paix conclue à Aix-la-Chapelle, 1668
- 19 Protection accordée aux Beaux-Arts, 1663

Partie sud restaurée pendant la deuxième phase des travaux (2006-2007)

- 20 La Franche-Comté conquise pour la seconde fois, 1674
- 21 Résolution prise de faire la guerre aux Hollandais, 1671
- 22 Établissement de l'Hôtel Royal des Invalides, 1674
- 23 Acquisition de Dunkerque, 1662
- 24 Ambassades envoyées des extrémités de la terre
- 25 Prise de la ville et citadelle de Gand en six jours, 1678
- 26 Mesures des Espagnols rompues par la prise de Gand
- 27 Renouvellement d'alliance avec les Suisses, 1663
- 28 Police et sûreté établies dans Paris, 1665
- 29 Jonction des deux mers, 1667
- 30 La Hollande accepte la paix et se détache de l'Allemagne et de l'Espagne, 1678



Depuis les rosaces en plomb des voussures des ébrasements de fenêtres jusqu'aux toiles marouflées de la voûte, la restauration du décor peint et sculpté, conçu il y a plus de trois cents ans par Charles Le Brun, a été réalisée par un groupement de soixante restaurateurs indépendants emmenés par des chefs d'équipe spécialisés (support, couche picturale, sculptures et dorures).

Les 1000 m² de peintures sont à la fois peints directement sur l'enduit pour la partie décorative et sur de grandes toiles marouflées, ceinturées d'un encadrement en relief ou en trompe-l'oeil. Cet ensemble pictural, le plus grand en France, est une magnifique illustration de l'art de la « quadratura » qui consiste à unifier la peinture avec l'architecture, la sculpture et l'ornement, dans une perspective illusionniste.

Galerie photos du décor peint et sculpté

Les décors sculptés sont exécutés dans des matériaux très divers mais tous unifiés par la dorure : stuc (trophées, décor de l'entablement), bois (guirlandes), plomb (chapiteaux, trophées), bronze (chutes de pilastres, bases de pilastres et de colonnes) et même papier mâché (couronnes des métopes). Ceux-ci sont dorés selon différentes méthodes adaptées au support.

Restauration du décor de la voûte.



L'entablement

L'entablement est un élément architectural composé de haut en bas par la corniche, la frise et l'architrave. Il délimite le décor architectural du décor peint et sculpté de la voûte. Celui-ci a été restauré par les équipes en charge des sculptures et des dorures.

Tous les insignes royaux de l'entablement ont été arrachés à la Révolution française. Les couronnes actuelles, en papier mâché, ont été restituées lors de la grande campagne de restauration de 1814 initiée par Louis-Philippe.

Le Conseil scientifique international qui se réunit tous les trois mois a opté pour la mise en place d'une peinture décorative en faux-marbre blanc veiné sur toutes les parties unies et lisses pour assurer une transition esthétique entre la partie inférieure du décor, revêtu de lambris de marbres polychromes et la naissance de la voûte sur laquelle a été représenté un soubassement en faux-marbre reprenant les mêmes gammes colorées que les vrais.



Métope de l'entablement.

Les étapes de la restauration des peintures de la voûte

- Dépoussiérage par aspiration (après repérage et préconsolidation des zones fragiles)
- Consolidation, refixage et recollage des enduits et des peintures
- Enlèvement des salissures sur les peintures
- Allègement des vernis de restauration appliqués au XX^e siècle
- Purification des repeints issus des restaurations du XX^e siècle
- Réintégration picturale
- Protection finale

Les médaillons octogonaux

Six médaillons octogonaux, peints sur toile, rythment le sommet de la voûte. Les scènes sont traitées en smalt sur un fond doré. Les analyses stratigraphiques ont révélé l'existence de nombreuses couches différentes ; des éléments du décor à l'origine en bleu de smalt semblent avoir été recouverts par la dorure. Les inscriptions étonnamment écrites à l'intérieur des médaillons ont également soulevé de nombreuses interrogations qui ne sont pas encore résolues.

Le Conseil scientifique international a décidé de les maintenir en l'état, les stratigraphies étant différentes sur chacun des médaillons et aucune hypothèse ne prévalant sur les autres.

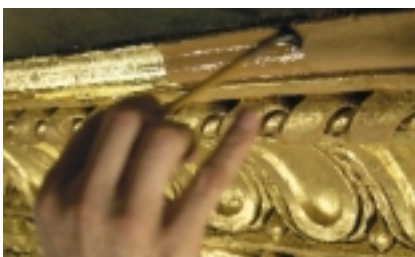
Soulagement du peuple pendant la famine, 1662

Il est ici question de démontrer que Louis XIV n'était pas seulement un grand guerrier mais qu'il se préoccupait également de ses sujets notamment lors d'événements tragiques.



Les étapes de restauration des sculptures et des dorures

- Dépoussiérage au pinceau et à l'aspirateur (après isolation des zones fragiles)
- Pré-refixage et consolidation des parties cassées et mobiles
- Enlèvement des salissures sur les peintures
- Reconstitution par moulage des parties manquantes
- Nettoyage des dorures anciennes
- Réintégrations ponctuelles de dorure à l'eau
- Harmonisation des dorures



La fureur des duels arrêtée, 1662

Louis XIV se devait, comme de nombreux monarques avant lui, de faire cesser les duels qui décimaient l'aristocratie. On voit ici l'allégorie de la Justice qui menace le groupe de son épée pour faire cesser cette pratique.





La Hollande secourue contre l'évêque de Munster, 1665

Ce tondo est peint directement sur l'enduit, contrairement aux tondi encadrant la travée centrale qui sont peints sur toile car le Roi y est représenté.

Alliance de l'Allemagne et de l'Espagne avec la Hollande, 1672

La restauration de cette toile marouflée sur le tympan nord a permis de dégager les couleurs d'origine dissimulées sous les rehauts de la restauration du XX^e siècle, réalisée par Paulet. Sa signature a été retrouvée sur la droite du tableau.





Réparation de l'attentat des Corses, 1664

La restauration de ce tondo a mis en évidence des vestiges de dorure pouvant correspondre à une proposition de fond doré qui n'aurait pas été retenue au XVII^e siècle.

Passage du Rhin en présence des ennemis, 1672

La restauration de cette toile restera marquée par la redécouverte d'un bleu lapis lazuli, pigment très onéreux caractéristique des peintures du XVII^e siècle donnant aux cieux leur pureté et leur légèreté.





Défaite des Turcs en Hongrie par les troupes du Roi, 1664

Ce tondo représente la France armée d'un bouclier «fleurdelisé» qui s'apprête à terrasser l'ennemi de son épée (quatre Turcs renversés en arrière).

Le Roi prend Maëstricht en treize jours, 1673

Pendant la restauration de la peinture, il a fallu reprendre les effets illusionnistes des débordements de la toile voulus par Le Brun et recoller les quartiers de toile débordant sur les cadres.





La prééminence de la France reconnue par l'Espagne, 1662

La France dans son manteau «fleurdelisé» regarde l'Espagne s'avancer pour s'excuser d'un incident entre diplomates français et espagnols à Londres.

Le Roi arme sur terre et sur mer, 1672

La restauration de cette toile, une des plus endommagées de la galerie, a nécessité des travaux de dépose et de repose ponctuelles ainsi que de reconsolidation de certains morceaux de toile.





Le Roi donne ses ordres pour attaquer en même temps quatre des plus fortes places de la Hollande, 1672

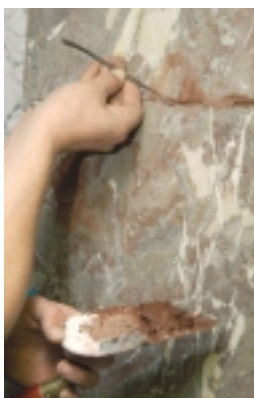
Le morceau de toile représentant les portraits du Grand Condé et de Monsieur, le frère du Roi, n'était plus solidaire du support. A l'origine, il avait déjà été peint séparément puis inséré à la toile. Il a dû être nettoyé et déposé pour être traité et consolidé puis refixé au support avant les opérations de réintégration picturale.

Cœuvre commune du premier architecte du Roi, Jules Hardouin-Mansart et du premier peintre du Roi, Charles Le Brun, le décor architectural compte 1100 m² de marbres polychromes, 850 pare-closes, 476 fleurons de fixation, une multitude d'éléments de serrurerie, 12 chutes de trophées et 56 bases de pilastres en bronze.

357 glaces en tain reflètent la lumière que laissent passer les 830 glaces sans tain couvrant les 17 portes-fenêtres placées chacune en face des arcatures de glaces.

Cependant, si monumental soit-il, le décor architectural a nécessité une restauration minutieuse adaptée à chacun de ses différents éléments, faisant appel à des savoir-faire spécifiques.

Le décor architectural



Reprise d'une usure sur un marbre polychrome.

Les marbres

La restauration a consisté à remettre en valeur l'ensemble des marbres polychromes (lambris verticaux, voussures, embrasures, tapis d'ébrasements...) provenant de France, d'Italie et de Belgique. Les étapes ont été les suivantes :

- dépolissage général et nettoyage avec des compresses d'argile imbibées d'une solution à base de carbonate d'ammonium appliquées sur les marbres ;
- reprise des usures, lacunes et épaufrures par des ragréages à base de chaux, de plâtre et de poudre de marbre teintés de pigments naturels adaptés à chacune des six variétés de marbres présents dans la galerie ;
- pose de bouchons de marbre si les lacunes sont importantes ;
- application d'une cire microcristalline en traitement de finition afin de leur rendre leur éclat ;
- reprise des joints au plâtre.

357 miroirs reflètent la lumière des 17 portes-fenêtres.



Les portes-fenêtres

Dans le cadre du parti général de restauration privilégiant le rétablissement du dernier état historique, les portes-fenêtres ont été redorées et les éléments de serrurerie restaurés. Cette nouvelle dorure est la restitution d'un état qui a perduré jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Des traces de dorure à la mixtion ont été mises en évidence sur les impostes des portes-fenêtres grâce à des investigations menées en cours de chantier. Il s'agissait d'une dorure à l'huile comme pour les autres éléments en or de la galerie.

Les tiges d'espagnolette ont également été redorées. À l'origine elles étaient en bronze doré au mercure. Changées en 1814 par Feuchère, elles ont alors été peintes avec un vernis noir qui a été conservé et reste aujourd'hui protégé sous la dorure.



Les portes-fenêtres sont redorées comme à l'origine.

Les glaces

Sur chacune des 17 arcades qui font face aux portes-fenêtres, Jules Hardouin-Mansart a conçu un décor qui donnera plus tard son nom à la galerie. Ces glaces sont dites « au mercure » d'après leur procédé de mise en oeuvre. Pour les fabriquer, il fallait appliquer sur du verre une décoction d'étain et de mercure mélangés à chaud, l'étain collait à la surface du verre, le mercure lui s'évaporait et s'écoulait laissant une couche argentée (l'étamage).

Les étapes de la restauration des miroirs comprennent différentes phases :

- dépose des glaces et vérification du support ;
- remplacement des glaces à l'argenteure par des glaces au mercure ;
- traitement des piqûres et des altérations du tain ;
- nettoyage final avec du papier imbibé d'alcool à brûler.

De récentes recherches, couplées aux investigations menées pendant les travaux ont confirmé que les glaces actuellement en place étaient à plus de 70% celles de la commande faite en 1684 à la Manufacture royale des Glaces : bilan qui confère à la galerie un caractère d'authenticité d'autant plus exceptionnel.

Les éléments en bronze

En interface avec la restauration des marbres et des miroirs, les ouvrages en bronze (chutes de trophées, bases de pilastres et de colonnes, pare-closes de glaces) également dorés mais selon des techniques différentes (comme la technique de l'or appliqué au mercure) ont fait l'objet de soins attentifs.

Les chutes de trophées (dorure au mercure)

Les travaux de restauration ont consisté en une dépose, un nettoyage de tous les éléments et des redorures ponctuelles, effectuées au pinceau électrolytique, avant de reposer ces éléments sur les lambris de marbres.

Les pare-closes et les cabochons (portes-glaces)

Les fixations et la visserie sont reprises si nécessaire, sachant qu'il est toujours souhaitable de conserver les éléments anciens en bon état. Pour les pare-closes la redorure a été importante car la dorure originale était très usée.

Les bases de pilastres

Les bases de pilastre sont dorées selon une technique bien particulière : la feuille d'or est appliquée et fait corps alors que le métal est chaud. Le nettoyage a donné des résultats très satisfaisants et les opérations de redorure ont été très limitées.

La mise en valeur par l'éclairage

L'éclairage a été conçu pour souligner la restauration en complément de l'éclairage historique, assuré par les lustres et les girandoles reconstitués dans les années 1980.



Mise en place de l'éclairage froid de la voûte.

Le parquet

Le parquet en chêne a été remplacé lors de la phase de travaux préliminaires. Trois mois seulement ont suffi pour refaire 700 m² de parquet : une performance humaine et technique réalisée sans jamais fermer l'accès du public à la galerie.

Mise en place d'un film de protection sur les dorures.





PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RESTAURATION DE LA GALERIE DES GLACES

- Les volets de la restauration
 - La conduite des opérations
 - Le dispositif scénographique
-

Avant de lancer les travaux de restauration, une étude préalable complète et rigoureuse a été menée de janvier à août 2003. Conduite par l'architecte en chef des Monuments historiques, elle a été suivie par la direction de la conservation de l'établissement public du musée et a bénéficié de l'assistance du centre de recherche et de restauration des musées de France ainsi que du laboratoire de recherche des Monuments historiques. Les conclusions et orientations préconisées ont été synthétisées dans un dossier complet présenté à la commission supérieure des Monuments historiques afin qu'elle se prononce sur les travaux projetés avant approbation du ministère de la Culture et de la Communication.

LA RESTAURATION DES PEINTURES, DES SCULPTURES ET DES DORURES

Du symbolique au représentatif

Œuvres du premier peintre du roi, Charles Le Brun, ces décors sont avant tout au service de la politique royale. Ils relatent les grandes victoires de

Consolidation du support par injection de mortier liquide.



Le travail des restaurateurs s'organise autour de plusieurs étapes :

- Le dégrasage et le nettoyage des peintures altérées par le temps, l'éclairage à la bougie et les couches successives de repeints et de vernis. Les restaurateurs utilisent des solutions de composition différente selon les couches à ôter.
- La consolidation du support en plâtre par injection de résine ou de mortier.
- Le refixage des toiles au support avec une colle-mortier.
- La réintégration picturale : les restaurateurs comblent les lacunes et les « accidents » de matière pour redonner à l'image son unité à l'aide de produits réversibles.

La restauration de ces peintures représente un travail long et délicat sur lequel travaillent en permanence une quarantaine de restaurateurs. La gageure réside dans la volonté de redonner au plafond toutes les nuances chromatiques des peintures originales de Charles Le Brun qui ont été dénaturées par les campagnes de restauration au XIX^e et au XX^e siècle.

L'intervention du groupement de restaurateurs permettra de se rapprocher du premier état voulu dès le début par Charles Le Brun mais abandonné rapidement.

Les volets de la restauration

Louis XIV ainsi que ses actions de politique intérieure (arrêt des duels, réformation de la justice). Pour la première fois dans ce type de décor, la personne du roi est mise en situation alors que les règles de l'époque voulaient que ce soient des sujets mythologiques qui se fassent l'interprète des valeurs royales.

Le roi était d'abord peint sur chevalet par respect de sa personne. Le tableau était ensuite réintroduit dans les différentes toiles de la voûte. Lors des précédentes restaurations, ces peintures ont été déposées et abîmées. Des fragments se sont détachés et n'ont pas toujours été réintroduits correctement. Les restaurateurs découvrent aujourd'hui un formidable puzzle dont les pièces ont parfois été remises au mauvais endroit.

La restauration des peintures sur toile marouflée et des décors d'accompagnement

La voûte, cet immense décor de 1 000 m², se compose de peintures sur toile marouflée et de décors d'accompagnement peints sur la voûte.

Les entreprises de la restauration

- **Dumez Ile-de-France :**
Installations de chantier, protections.
- **Lefort-Francheteau :**
Ventilation du chantier.
- **Degaine :**
Maçonnerie, plâtrerie.
- **Socra et DBPM :**
Restauration des marbres.
- **Ateliers Saint-Jacques et Parquets Briatte :**
Menuiserie et charpente bois.
- **Les restaurateurs associés (Cinzia Pasquali, Véronique Sorano-Stedmann, Alain Roche, Maria-Gabriella de Monte, Lucien Mariotti) :**
Peintures, sculptures et dorures.
- **Socra et Antoine Amarger :**
Bronzes d'art.
- **Vincent Guerre :**
Miroiterie.
- **SN Martial Lacour**
Peinture.
- **SDEL-Artec :**
Électricité.



Détail de l'architrave de l'entablement.

La restauration des sculptures et des dorures

Les nombreuses compositions en stuc – trophées, cartouches, guirlandes – propres à magnifier la voûte de la galerie font l'objet d'un nettoyage et d'une reprise particulièrement soignés. Les éléments fissurés ou cassés sont recollés et remaillés tandis que les parties lacunaires sont complétées. L'équipe de restauration adapte ses méthodes selon l'état des sculptures : par injection, par imprégnation ou encore au goutte-à-goutte.

À l'instar des peintures, la lisibilité des dorures a été brouillée par les restaurations successives et souvent excessives qui nécessitent aujourd'hui un travail d'observation, de sondage et d'analyse afin de rétablir l'harmonie générale de l'ensemble. Outre le nettoyage qui doit rester extrêmement nuancé, les restaurateurs réalisent, quand ils le jugent utile, des dorures neuves selon les techniques de l'époque afin qu'elles se fondent dans les anciennes.

LA RESTAURATION DU DÉCOR ARCHITECTURAL : MARBRES, BRONZES D'ART, MIROIRS

La renommée de la galerie des Glaces provient tout autant de ses imposants lambris de marbres polychromes que des miroirs des fausses portes-fenêtres, répondant aux vraies huisseries de la face opposée côté jardins. Leur restauration, qui démarre en janvier 2005, est découpée en trois lots distincts.

La restauration des miroirs : 357 glaces renvoient l'image de la puissance royale

Les miroirs sont déposés tandis que les parquets de glaces sont vérifiés et confortés. Les glaces endommagées sont remplacées par des glaces au mercure achetées aux magasins du palais du Sénat. Elles sont biseautées à l'identique.

Le chantier de fourniture et de pose des glaces de la galerie intervient à la phase d'achèvement du projet entre 1683 et 1684. Cet ultime embellissement porte à la perfection le décor qui a nécessité de pousser les techniques de l'époque à leurs extrêmes limites.

La nouveauté du projet réside dans le placement de panneaux de glaces dans le rythme général de l'ordonnement architectural et dans le même axe que les portes-fenêtres.

Réparties en dix-sept arcades – comprenant vingt et une glaces chacune – les parois permettent d'augmenter la profondeur de la galerie, de refléter l'éclairage naturel des fenêtres et de magnifier l'image et l'atmosphère des réceptions qu'accueille cet espace.

Ces glaces sont dites « au mercure », d'après leur procédé de fabrication qui consistait à appliquer sur du verre une décoction d'étain et de mercure mélangés à chaud. L'étain collait à la surface du verre, le mercure s'évaporait laissant une couche argentée – l'étamage.

Ce procédé très onéreux – 352 livres l'unité soit 5280 € – et toxique à cause des vapeurs de mercure, causa la mort de nombreux ouvriers. Il fallut attendre 1837, pour que le scientifique Liebig invente un nouveau mode de fabrication. En 1850, les glaces au mercure ont été définitivement interdites par l'État.

La restauration des marbres

Les travaux comprennent la remise en valeur de l'ensemble des marbres polychromes situés sur les lambris verticaux, les voussures, les embrasures, le tapis d'ébrasement et la frise périphérique : un travail délicat qui consiste à traiter les usures et les lacunes des épaufrures et des masticages anciens en les masquant si nécessaire par de nouveaux mastics teintés dans les fonds de marbre pour les rendre invisibles.

Les travaux incluent également la dépose systématique des tapis d'ébrasement des portes-fenêtres pour permettre, d'une part, le remplacement des dalles défectueuses et, d'autre part, la consolidation des revers des tapis.

Les marbres font également l'objet d'un traitement de finition afin de restituer leur éclat sans pour autant ôter la patine ancienne.

Torchère supportant une girandole.



Les marbres polychromes de la galerie

Les marbres rouges Rance de Belgique.

Au XVII^e siècle, la carrière de la Margelle à Rance fournit la majorité des marbres. Cependant, n'arrivant plus à répondre à la demande croissante, un nouveau gisement est ouvert, le « Trou à Rocs » dénommé depuis le « Trou de Versailles ». Pour transporter les énormes colonnes monolithes, les ingénieurs de Louis XIV n'hésitent pas à ouvrir une nouvelle route en abattant tout un quartier de forêt.

Les marbres des Pyrénées

Les marbres des Pyrénées comprennent le Sarrancolin Ilhet, le vert campan et le campan grand mélange et rubané.

Sous Louis XIV, l'exploitation de la carrière du marbre de Sarrancolin, marbre rouge veiné de jaune, de vert et de blanc, déjà connu au temps de l'Empire romain, est réouverte. Les marbres sont transportés sur des radeaux jusqu'à l'embouchure de la Garonne, puis par voie maritime rejoignent le port du Havre pour ensuite être acheminés à Versailles par la Seine.

Les marbres blancs

Ils proviennent des carrières de Carrare en Italie. N'étant pas une richesse française, ils n'ont été utilisés que pour mettre en valeur les autres marbres. Ils sont acheminés par voie maritime jusqu'au Havre ou débarqués à Toulon, puis transportés jusqu'à Versailles par voie fluviale.

La restauration des bronzes d'art

Ce lot de travaux comprend la réfection d'éléments ornementaux multiples et variés – trophées, chutes, bases de pilastres et de colonnes, pare-closes de glaces, targettes, verrous, boutons de tirage, espagnolettes, tringlerie – sculptés dans des matériaux différents – bronze coulé, fer forgé, laiton... Les parties manquantes sont restituées à partir de moulages sur les originaux. Les éléments les plus abîmés sont déposés pour être nettoyés ou remplacés si nécessaire, la priorité étant de conserver les éléments anciens.

Les dorures sont reprises à l'aide d'un stylo électrolytique dans les zones lacunaires où le cuivre est apparent.

Le bronze succède au plomb doré

En 1701, Louis XIV a repris après une longue interruption les embellissements de Versailles. Le roi veut alors que le plomb doré soit remplacé par le bronze, en particulier dans les sculptures situées à hauteur de l'œil et de la main. En 1703, conformément à sa volonté les nouveaux bronzes sont achevés et posés. Ils sont l'œuvre de l'artiste romain Domenico Cucci.

Les éléments en métal doré sont très présents dans le décor de la galerie. On en distingue deux types :

- les éléments décoratifs (chutes de trophées, bases de pilastres et de colonnes, pare-closes de glaces) fabriqués en bronze coulé à la cire perdue dans un alliage cuivreux. Ces éléments sont fixés et maintenus par une visserie en laiton sur des armatures en fer scellées à la maçonnerie ;
- les éléments de serrurerie et de quincaillerie (targettes, verrous, tringlerie...) en bronze, fer forgé et acier, ou laiton doré au mercure.

La galerie des Glaces en chiffres

Surface	800 m ²
Longueur	73 mètres
Largeur	13 mètres
Hauteur	12,5 mètres
Marbres	1 100 m ²
Peintures	1 000 m ²
Parquet	700 m ²
Chapiteaux en plomb doré	56
Lustres en bronze argenté	20
Glaces	357
Pilastres de marbre	56
Portes-fenêtres	17
Trophées en stuc	24

Stratigraphie du ciel en cours de nettoyage.
« Passage du Rhin en présence des ennemis », 1672.



LA RESTAURATION DES ÉLÉMENTS MENUISÉS

Les travaux consistent à vérifier les parquets des portes-glaces et à reprendre les éléments de menuiserie abîmés. Les Ateliers Saint-Jacques sont également chargés de l'aménagement de trappes et de placards dans les locaux techniques.

Au préalable, les 700 m² de parquet de la galerie des Glaces ont été entièrement refaits à neuf durant la phase de travaux préliminaires de mars à mai 2004, sans jamais limiter l'accès du public à la galerie.

L'ancien parquet datant des années 1950 a été entièrement déposé. Il ne présentait pas d'intérêt archéologique et ne répondait pas aux normes de fabrication du parquet type « Versailles ».

À l'époque où la galerie n'était encore qu'une terrasse, le sol était en marbre. D'importants problèmes d'étanchéité ont conduit l'architecte Jules Hardouin-Mansart à opter pour l'installation d'un parquet en chêne. Le motif à carrés enchâssés appelé « Versailles », est défini selon le modèle de Roubo de Mazerolles. Il s'agit d'un parquet traditionnel constitué de lames massives de 23 à 25 mm d'épaisseur, fixées par des chevilles en bois. Les lames peuvent être disposées de différentes manières pour dessiner des parquets mosaïques.

LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Les réseaux électriques et la mise en lumière

Ce marché important – 12% du montant des travaux – permet une refonte totale des installations électriques ainsi que la mise en lumière de la voûte par 359 sources lumineuses froides de sept types différents afin de créer un halo diffus.

Ces appareils ont été conçus spécialement et uniquement pour la galerie des Glaces. Trois scénarios d'éclairage ont été proposés selon la luminosité extérieure (jour, nuit et réception).

Ce nouvel éclairage, qui révélera les moindres détails du décor, a nécessité des travaux de maçonnerie importants. Ils sont réalisés par Degaine, qualifiée Monuments historiques et filiale de VINCI Construction, qui doit aménager d'anciens conduits de cheminée et percer de nouveaux passages à la naissance de la voûte pour la mise en place de réseaux électriques supplémentaires.

La réouverture des *oculi* situés derrière les trophées permettra de retrouver une source d'éclairage naturel voulue par Charles Le Brun. Au préalable, les nouveaux réseaux électriques ont été posés en lieu et place des anciens, dans le plancher lors de la réfection du parquet.



Les 700 m² de parquet ont été refaits en trois mois.

Le système de sécurité incendie

Ces travaux s'inscrivent dans le programme d'aménagement et d'amélioration des équipements techniques du « Grand Versailles ». Aujourd'hui, comme dans la plupart des espaces du château, la galerie des Glaces ne comporte pas de réseaux de détection incendie, hormis à l'attique dans les combles de la galerie.

LES INSTALLATIONS DE CHANTIER, LES PROTECTIONS ET LES CANTONNEMENTS

Toute une vie s'organise autour du chantier de restauration. Il a fallu mettre en place une logistique complète avec un réfectoire, des vestiaires et des sanitaires. Deux échafaudages intérieur et extérieur ont été installés. L'échafaudage intérieur se développe sur 45 mètres de long et 10 mètres de hauteur. Il est conçu pour être modifié selon les demandes des restaurateurs. Le montage a été extrêmement délicat à cause du passage ininterrompu du public. Il est caché par un aménagement scénographique sous forme d'un long corridor qui isole entièrement les restaurateurs du bruit et de la poussière.

La ventilation du chantier

Lefort-Francheteau a mis en place une ventilation efficace de l'espace où les restaurateurs travaillent. Cette ventilation améliore les conditions de travail des restaurateurs en limitant la gêne procurée par l'utilisation de solvants pour nettoyer les décors et en régulant la température sous la voûte.

Les travaux de la galerie s'étalent sur environ trois ans, de mars 2004 à mai 2007. Une étude préalable a été menée au cours de l'année 2003 afin de dresser un état des lieux exhaustif de la galerie des Glaces.

Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage, composé du directeur général et de l'administrateur général délégué de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles, de l'inspecteur général des Monuments historiques, du directeur de projet désigné par VINCI et d'un représentant de VINCI, tranche les questions d'ordre administratif et budgétaire. Il suit l'exécution financière des programmes et prend les décisions relatives à la désignation des entreprises des différents corps de métier. Il se réunit tous les deux mois.

La conduite des opérations

Le Comité de suivi

Le Comité de suivi est constitué des membres du comité de pilotage ainsi que de représentants :

- De la direction et de la conservation de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles.
- De l'inspection générale de l'architecture et du patrimoine.
- Du C2RMF – centre de recherche et de restauration des musées de France.
- Du laboratoire de recherche des Monuments historiques.

Il suit les travaux de restauration des peintures, des sculptures et des dorures. Il se réunit tous les mois.

Le Conseil scientifique international

Le Conseil scientifique international, constitué d'éminents spécialistes de la peinture décorative et de l'architecture du XVII^e siècle, de restaurateurs européens, de responsables de musées européens, suit les étapes de la restauration. Il se réunit tous les six mois. Il comprend les personnalités suivantes :

- **Pierre Rosenberg**, historien de l'art des XVII^e et XVIII^e siècles, ancien directeur du musée du Louvre.
- **Jacques Thuillier**, historien de l'art du XVII^e siècle, Collège de France.
- **Alain Merot**, historien de l'art du XVII^e siècle, université de Paris IV-Sorbonne.
- **Jean-Pierre Cuzin**, conservateur général des peintures, musée du Louvre.
- **Geneviève Bresc-Bautier**, conservateur général aux sculptures, musée du Louvre.
- **Michel Bourbon**, spécialiste des stucs.
- **Arnaud d'Hauterives**, secrétaire général perpétuel de l'Académie des beaux-arts.
- **Jean-Pierre Mohen**, directeur du centre de recherche et de restauration des musées de France.
- **Lydia Beauvais**, spécialiste de Charles Le Brun.
- **Antonio Paolucci**, surintendant des musées de Florence.
- **Rosalia Varoli-Piazza**, International Centre for the study of the Preservation and Restoration of Cultural Property.
- **Jennifer Montagu**, spécialiste de Charles Le Brun, Courtauld Institute, Londres.
- **François Mace de Lepinay**, inspecteur général des Monuments historiques.
- **Alain-Charles Perrot**, inspecteur général des Monuments historiques.
- **Denis Lavalle**, inspecteur principal des Monuments historiques.
- **Isabelle Pallot-Frossart**, directrice du laboratoire de recherche des Monuments historiques.
- **Michel Goutal**, architecte en chef des Monuments historiques, inspecteur général des Monuments historiques chargé du domaine national du Louvre.

Les peintures de la voûte en cours de restauration.



VINCI a dû résoudre une contrainte de taille : restaurer entièrement la galerie des Glaces dans le délai serré de trois ans (2004-2007), sans interruption du passage du public (3 millions de visiteurs par an) tout en laissant visible et vide de tous travaux près de la moitié de la galerie.

Compte tenu de ces difficultés, VINCI a mis en place un aménagement scénographique, sous forme d'un corridor animé, d'une longueur de 40 mètres, plongeant le visiteur dans l'histoire et l'atmosphère de la galerie et l'informant sur les étapes des travaux de restauration.

Ce nouvel espace permet de dissimuler entièrement le chantier. Il isole également le travail des restaurateurs du bruit et de la poussière.

Recréer la perspective de la galerie

Ouvrage conçu spécialement pour le chantier, le dispositif scénographique restitue la perspective de la galerie grâce à une façade en miroirs recouvrant le fronton et recréant de façon irréaliste la partie cachée, dans la tradition du trompe-l'œil des peintures du XVII^e siècle.

Le dispositif scénographique : recréer la perspective de la galerie et informer le public pendant les travaux de restauration

Ce jeu de miroirs donne l'illusion aux visiteurs de découvrir l'intégralité des décors du peintre Charles Le Brun et de l'architecte Jules Hardouin-Mansart.

À l'intérieur du corridor, un parcours évoque la magie de la galerie et reproduit l'atmosphère festive d'un bal sous l'Ancien Régime : les lustres sont maintenus avec une mise en lumière sur-mesure qui compense l'absence de luminosité. Au centre, s'étalant sur une longueur de 12 mètres, une reproduction à échelle humaine du « Bal des Iffs » se reflète dans un immense miroir. Une ambiance sonore associe des partitions de musique baroque et des sons de pièces en cristal qui s'entrechoquent.

Un parcours didactique

À l'entrée et à la sortie du passage, deux crochets blancs limitent la partie restaurée. Ils symbolisent la parenthèse temporaire que représentent les travaux ; parenthèse dans le temps, avec les trois années de travaux dans l'histoire de la galerie, et dans l'espace avec cette zone de chantier dissimulée au public.

Dans la partie visible de la galerie, deux tables d'orientation, d'une longueur de 44 mètres chacune, expliquent l'histoire de la galerie ainsi que les phases de sa restauration.

Dans les deux salons attenants, le salon de la Guerre et le salon de la Paix, des films présentent les travaux de restauration et les métiers du Groupe VINCI. Une façade est consacrée à tous les acteurs du projet.



L'alignement des lustres de la scénographie renoue avec ceux de la galerie.



Dans le salon de la Guerre, deux films exposent des gestes de restauration.



VINCI, MÉCÈNE DE LA GALERIE DES GLACES : LA PLUS GRANDE OPÉRATION DE MÉCÉNAT CULTUREL JAMAIS ENGAGÉE EN FRANCE

- Le mécénat de compétences
 - Le mécénat à travers les âges
 - La galerie des Glaces
à travers l'histoire
 - Les différentes campagnes
de restauration
-

VINCI, premier groupe mondial de concessions, de construction et de services associés, a entrepris depuis le mois de mars 2004, la première restauration intégrale de la galerie des Glaces du château de Versailles. Au cours de ces trois années de travaux, les restaurateurs de peintures, de sculptures, de miroirs, de bronzes et de marbres font peu à peu renaître les splendeurs et la richesse de ce lieu aujourd'hui étouffé par des restaurations successives et fragmentaires qui ont recouvert et terni les bijoux de cet espace symbole de la puissance et de la gloire de Louis XIV.

VINCI associe l'ensemble des salariés du Groupe à cette opération de mécénat en leur offrant une carte d'accès gratuit au château de Versailles, valable pendant toute la période de travaux jusqu'au 31 décembre 2008. Ainsi 130 000 salariés et leur famille peuvent découvrir cet édifice prestigieux inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette opération de mécénat traduit le souci de VINCI d'inscrire ses activités et ses métiers dans une politique de développement durable et responsable en assurant la pérennité de ses projets dans le monde et l'environnement dans lequel le Groupe évolue.

Forme originale de mise à profit d'un savoir-faire privé dans un projet public, le mécénat de compétences est une forme innovante de partenariat. À la croisée des chemins du mécénat et des ressources humaines, c'est un dispositif enrichissant pour des projets de grande envergure menés au nom de l'intérêt général. Le mécénat de compétences peut ainsi offrir une démarche pour pérenniser l'héritage du passé.

Le mécénat de compétences

Un dispositif de mécénat unique en France

La restauration de la galerie des Glaces s'inscrit dans le cadre d'un mécénat de compétences : un partenariat de type nouveau qui engage le mécène au-delà de l'aspect financier. VINCI met au service de la galerie des Glaces son expertise de bâtisseur et son expérience dans la restauration de monuments historiques du patrimoine national. VINCI apporte son soutien financier pour l'intégralité de la restauration dont le montant s'élève à 12 millions d'euros.

VINCI associe également les compétences techniques de ses entreprises spécialisées, qualifiées Monuments historiques, qui apportent leurs savoir-faire sur le chantier.

Une convention-cadre entre l'établissement public de Versailles et VINCI définit les modalités de ce partenariat entre le domaine public et l'entreprise. Le ministère de la Culture et de la Communication a délivré une autorisation d'occupation temporaire à VINCI afin de pouvoir assurer pleinement la maîtrise d'ouvrage du projet ; la maîtrise d'œuvre revenant à l'architecte en chef des Monuments historiques en charge du château de Versailles.

Les restaurateurs comparent les tableaux avec les archives de l'époque.



La France est un pays riche de traditions, d'histoire et de savoirs qui ont façonné un patrimoine culturel unique, célèbre dans le monde entier. La culture française se perpétue à travers ses monuments ancestraux, véritables joyaux d'architecture et d'art qui ont traversé les âges sans connaître l'érosion du temps grâce à l'action de l'État.

L'attachement des Français à leur patrimoine culturel est un fondement de l'identité nationale. Ces valeurs font la force de la France à l'heure où la mondialisation transforme parfois la culture en bien de consommation et la citoyenneté en concept flou et abstrait.

L'éclat actuel du patrimoine français doit beaucoup à l'implication de l'État, qui, de l'Ancien Régime à aujourd'hui, a soutenu financièrement son développement et sa sauvegarde. L'État avait exclu les donateurs privés du domaine de la culture depuis la Révolution de 1789. Face à l'importance des moyens matériels et financiers nécessaires à la sauvegarde du patrimoine français, les pouvoirs publics ont commencé sous la V^e République à solliciter les dons financiers des entreprises et des donateurs privés. La relance de

À l'heure actuelle, le patrimoine culturel français est à nouveau en danger. L'État souffre d'un manque de moyens financiers comme de l'essoufflement du mécénat traditionnel des donateurs privés pour prendre en charge l'intégralité de la restauration et de l'entretien du patrimoine français.

Que faire, quand la source même de l'identité et de la richesse de notre pays, sa culture, est en péril ? Que faire, quand l'entreprise veut s'impliquer davantage dans des actions d'intérêt public pour être reconnue par ses concitoyens ?

La rencontre de ces deux interrogations impose une évidence : la préoccupation de l'État à préserver le patrimoine culturel et le désir de l'entreprise à œuvrer dans un projet d'intérêt général se rejoignent pour donner naissance à un mécénat d'un genre nouveau en France : le mécénat de compétences. Les entreprises soutiennent l'action de l'État en lui apportant savoir-faire et expérience dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine.

Quand le patrimoine culturel est en péril, il est naturel que tous les citoyens se sentent concernés. Ces citoyens sont aussi des salariés d'entreprises qui peuvent se mobiliser. Développés dans les entreprises qui les emploient, ces talents particuliers représentent une véritable richesse pour la France dans son ambition de faire perdurer le patrimoine dans toute sa splendeur et son authenticité.

Ce mécénat original inaugure une démarche nouvelle dans la politique culturelle française. Il apparaît comme une sorte de révolution qui bouleverse notre rapport au patrimoine. Alors qu'autrefois, l'État mécène payait les artistes et les artisans pour leur contribution à la construction de monuments, aujourd'hui, ce sont les entreprises qui soutiennent l'État en apportant leurs savoir-faire au nom de la sauvegarde du patrimoine. Ce renversement montre la solidité des liens entre l'État et les entreprises, engagés ensemble depuis toujours dans l'édification et la défense du patrimoine de la nation.

Le mécénat à travers les âges

« l'antique pratique » de mécénat devait encourager les dons du privé afin de donner les moyens à l'État d'entretenir l'ensemble des trésors culturels, sans exception. Mais, victime de sa complexité et d'un système fiscal peu avantageux, le mécénat n'a pas su donner l'élan vital à la politique culturelle française.

Le dispositif scénographique masque les travaux de restauration.



LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES : UNE NOUVELLE FORME D'ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

De la Renaissance à l'Ancien Régime, en passant par le Moyen-Âge où se développe sa version « ecclésiastique », pour aboutir à l'époque contemporaine, le mécénat a toujours existé en France, sous diverses formes.

Suivant les exemples d'Auguste et de son conseiller Mécène, dont l'action en faveur des artistes était déjà chantée par Horace dans les Odes, François I^{er}, Louis XIV et d'autres riches ou puissants se sont faits « protecteurs des arts et des lettres » au fil des siècles. Depuis François I^{er} commanditant les œuvres des peintres italiens dans son château de Fontainebleau, le roi mécène, suivi des riches donateurs oriente les choix culturels du pays, déterminant la production littéraire, picturale ou architecturale. Cependant, le décret « Le Chapelier » du 14 juin 1791 donne à l'État le monopole de l'intérêt général, excluant les corporations et les corps intermédiaires. Le mécénat des personnes privées et des fondations est interdit. Alors que dans les pays anglo-saxons, au contraire, les corps intermédiaires participent au processus démocratique et au soutien de la culture.

Il faut attendre les années 1960 et l'impulsion d'André Malraux, ministre de la Culture, pour que soient mis en place des mécanismes fiscaux incitatifs et créée la Fondation de France. La mise en valeur de la richesse culturelle et artistique du pays devait accompagner le rayonnement international de la France gauloise. Pour donner à la politique culturelle toute son ampleur, André Malraux a été le premier à introduire des incitations pécuniaires pour les mécènes afin qu'ils « apportent leur soutien matériel à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général » (Arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière – journal officiel, 31 janvier 1989).

Une urgence : combler le retard de la France

Pourtant, ce dispositif initial n'a pas permis à la France d'atteindre le développement escompté et reste inférieur aux initiatives des pays anglo-saxons dans les années 1980.

Le régime français de mécénat reste peu avantageux, compliqué et donc peu incitatif. Les réductions d'impôt sur le revenu ou les sociétés sont moins favorables que dans d'autres pays. L'échec de la politique de mécénat français se manifeste donc par une stagnation des dons des particuliers et une faible progression de ceux des entreprises. Au regard des 12 000 fondations américaines et des 3 000 *Charity trusts* britanniques, mais aussi des 2 000 fondations allemandes,

on ne compte en France que 476 fondations d'utilité publique, 78 fondations d'entreprise sans oublier les 500 fondations placées sous l'égide de la Fondation de France.

Redynamiser le mécénat en France, c'est l'objectif de la loi de juin 2003, qui donne plus d'avantages fiscaux aux entreprises tout en simplifiant le régime du mécénat. Ces nouvelles mesures incitatives révèlent la volonté de l'État d'associer plus étroitement les entreprises à son action dans le domaine culturel.

D'un mécénat de contribution à un mécénat de compétences

Si l'incitation fiscale joue un rôle, elle n'est pas l'élément déclencheur du mécénat. L'arrivée du mécénat de compétences permet de stimuler l'engagement d'une entreprise à une cause d'intérêt général. À travers le mécénat de compétences, c'est une ère nouvelle qui s'annonce pour le mécénat français, où l'action efficace et l'implication des entreprises succèdent au don pur et simple.

Le mécénat de compétences marque ainsi le passage d'un mécénat de contribution à un mécénat d'initiative : l'entreprise devient responsable du projet d'intérêt général qu'elle finance et réalise par l'apport du savoir-faire de ses salariés.

L'introduction du mécénat de compétences, né aux États-Unis dans les années 1980, a été naturelle dans d'autres pays occidentaux. En France, son arrivée est plus tardive et délicate, car le patrimoine et la culture ont longtemps été considérés comme la chasse gardée de l'État.

« Renouveau d'alliance avec les Suisses », 1663.



Trop longtemps exclus, le savoir-faire et les corps de métier des entreprises françaises doivent être associés à l'action de l'État. Les compétences en matière de restauration d'art et de monuments historiques proviennent de savoir-faire ancestraux et font aussi partie du patrimoine de la nation. Il faut accepter un renouvellement du mécénat classique pour que les compétences des entreprises soient pleinement utilisées au nom de l'intérêt général.

Une preuve de l'engagement de l'entreprise dans la société

Le monde de l'entreprise d'aujourd'hui s'ouvre de plus en plus aux considérations autres que mercantiles et financières pour atteindre une sphère où l'on ne l'attendait probablement pas, celle de l'engagement citoyen pour le bien-être de la collectivité. Au sein de ce mouvement général de responsabilisation envers la société s'inscrivent les valeurs du mécénat de compétences, que sont le partenariat actif et solidaire, le souci de l'intérêt général et l'ouverture.

L'engagement pris par les entreprises engagées dans un mécénat de compétences est de relayer l'œuvre des bâtisseurs d'antan pour préserver le patrimoine culturel français. Il ne s'agit plus d'une simple déclaration de principe destinée à témoigner de l'éthique de l'entreprise, mais d'une manifestation concrète et durable de la contribution de l'entreprise dans un projet d'utilité publique. La démarche d'implication dans la société imprègne désormais les décisions des entreprises, qui trouveront dans ce nouveau type de mécénat un terreau propice à leurs actions au nom de l'intérêt général.

Une nouvelle forme de partenariat au service de l'intérêt général

Pour l'entreprise, l'implication des salariés dans un projet d'intérêt général permet de développer leur motivation et d'élargir leur expérience. Participer à la restauration d'un monument historique est une occasion unique de prendre part à la magie et à la perfection architecturale du passé. S'impliquer dans le mécénat de compétences, c'est s'inscrire dans le développement durable et transmettre aux générations actuelles et futures le capital culturel français dans toute sa splendeur.

Le mécénat de compétences participe également à une meilleure cohésion au sein de l'entreprise, car il permet de décloisonner les services et d'humaniser les rapports entre les dirigeants et les salariés, qui se retrouvent liés par les valeurs véhiculées dans le mécénat de compétences.

Les avantages sont aussi nombreux pour la structure bénéficiaire : gain de temps et d'argent, assimilation de nouvelles compétences et de méthodes de travail apportées par la logique propre à l'entreprise. Cette forme de mécénat, par sa dimension humaine, est un vecteur privilégié d'échanges entre les salariés de l'entreprise et l'entité publique.

Le tympan Sud « La Hollande accepte la paix et se détache de l'Allemagne et de l'Espagne », 1678.



Une complémentarité d'action publique-privée

Le mécénat de compétences prolonge l'idée d'une nécessaire collaboration entre le public et le privé pour la sauvegarde du patrimoine national que Malraux avait déjà encouragée dès les années 1960.

Il faut impliquer dans la vie culturelle tous les acteurs de la société civile : particuliers, fondations, entreprises. La culture doit devenir pleinement l'affaire de tous. Combinant l'aide financière et la transmission d'expertise d'une entreprise, le mécénat de compétences apporte une réponse pertinente à la nécessité de conjuguer les efforts de l'État et des collectivités locales avec l'aide du secteur privé dans le domaine du soutien à la culture.

Le mécénat de compétences n'est pas synonyme de mainmise de l'entreprise sur le patrimoine national. Il intervient aux côtés de l'État dans un cadre légal précis qui engage la responsabilité de l'entreprise dans la gestion du projet avec une obligation de résultats. Dans la même logique, la maîtrise d'œuvre reste aux mains de l'État qui décide des grandes orientations techniques.

Le mécénat de compétences met en avant les vertus des partenariats public-privé pour une efficacité d'action au nom de l'intérêt général.

Une relation sur le long terme

L'efficacité du mécénat passe aussi par un accompagnement du projet sur le long terme. Les salariés œuvrant dans le cadre d'un mécénat de compétences ont la satisfaction de mener un projet dans sa globalité, ce que leurs fonctions usuelles dans l'entreprise ne permettent pas toujours.

« Les hommes de progrès sont ceux qui ont un respect profond du passé », disait Ernest Renan. Le rôle des entreprises et plus généralement des hommes d'aujourd'hui est d'être des précurseurs, des acteurs du progrès, en s'engageant dans cette nouvelle méthode de mécénat tout en respectant le passé et les traditions de la France.

Pose de papier Japon lors d'un refixage de la couche picturale d'un médaillon octogonal.



La galerie des Glaces, « sorte de royale beauté unique dans le monde » dont parle la marquise de Sévigné, est édiée par Jules Hardouin-Mansart entre 1678 et 1684. Elle a été construite à l'emplacement des deux derniers cabinets du grand appartement du roi, d'une terrasse et des deux derniers appartements de la reine. Longue de 73 mètres et large de 13 mètres sur une hauteur de 12,5 mètres, elle est éclairée par 17 portes-fenêtres qui donnent sur le jardin. La galerie des Glaces, dont le nom d'origine était la Grande Galerie, tire son appellation des 357 miroirs qui garnissent ses 17 arcades. Les cintres des arcades et des fenêtres sont surmontés alternativement d'une tête d'Apollon et de la dépouille du lion de Némée. Les pilastres portent à leur sommet des chapiteaux dorés ornés d'une fleur de lys et d'un coq gaulois, souvenir de cet « ordre français » que Charles Le Brun avait imaginé. La galerie est ornée de huit bustes d'empereurs romains en porphyre et marbre, et de huit statues, dont sept antiques : Bacchus, Vénus, la Pudicité, Hermès, la Vénus de Troas, Uranie, Némésis et Diane.

La galerie des Glaces à travers l'histoire

Exécuté entre 1681 et 1684, le décor peint de cet immense vaisseau est une manifestation essentielle de l'apothéose de l'art français : Louis XIV, alors au sommet de sa puissance et de sa gloire, demanda à Charles Le Brun, premier peintre du roi, d'y évoquer les faits les plus importants de ses dix-sept premières années de règne. Le Brun a donné libre cours à son génie inventif en multipliant les allégories, les trompe-l'œil, les perspectives feintes, les stucs réels ou feints. Pour chacune de ces compositions, Boileau et Racine ont écrit un titre qui en donne l'explication.

Les grands tableaux évoquent les épisodes les plus glorieux de la guerre de Hollande (1672-1678), ainsi que les principales réformes administratives et économiques réalisées pendant les premières années du règne, tandis que les médaillons rappellent les victoires de la guerre de Dévolution (1667-1668). La composition générale s'ordonne autour de la grande peinture centrale, « le Roi gouverne par lui-même », 1661.

La voûte, dont les compartiments sont peints sur toile marouflée, est soulignée par une corniche en stuc doré, surmontée de vingt-quatre trophées présentés par des *putti* et six cartouches encadrés de griffons.

La galerie connut trois mobiliers successifs : des meubles d'argent que Louis XIV envoya à la fonte en 1689 et auxquels succédèrent des meubles en bois doré ; ces derniers furent à leur tour remplacés en 1769 par un nouveau mobilier dispersé à la Révolution.

La galerie des Glaces constituait le cadre privilégié des grandes fêtes de la cour, pour les mariages princiers ou pour les audiences extraordinaires. Le trône du roi était alors placé au bout de la galerie, devant l'arcade donnant sur le salon de la Paix. Louis XIV choisit la galerie des Glaces pour les cérémonies auxquelles il désirait donner un retentissement politique particulier. Le 5 mai 1685, le doge de Gênes fut reçu en audience extraordinaire dans la galerie à peine achevée. L'année suivante l'ambassadeur du roi de Siam (actuelle Thaïlande) y fut reçu, puis elle accueillit les ambassadeurs de Perse en 1715. En janvier 1742, Louis XV accueillit l'ambassade turque.

Après la chute de la monarchie, la galerie a encore servi de cadre à des événements historiques. Elle retrouva une dernière fois les fastes des grands bals de l'Ancien Régime sous le second Empire le 25 août 1855, lors de la réception par Napoléon III et l'impératrice Eugénie de la reine Victoria.

Les événements postérieurs furent moins euphoriques. Après sa victoire sur les troupes françaises lors de la guerre franco-prussienne, Guillaume I^{er} de Hohenzollern proclama, le 18 janvier 1871, l'Empire allemand dans la galerie des Glaces. Cinquante ans plus tard, le 28 juin 1919, Clemenceau choisit le même endroit pour la signature du traité de Versailles qui mit fin à la Première Guerre mondiale. De nos jours, c'est dans la Grande Galerie qu'ont été reçus les chefs d'État en visite officielle, comme lors du sommet des pays les plus industrialisés, en juin 1982.

« Le Roi arme sur terre et sur mer », 1672.



La faible pente des toits, le gel, les intempéries, les différences de température et d'humidité entre l'intrados et l'extrados de la voûte, la condensation à l'intérieur même de la galerie, due à la foule nombreuse des courtisans, l'encrassement dû à l'utilisation continuelle et intense des bougies : telles sont quelques-unes des causes qui entraînent, tôt, la fragilité et la dégradation de cette pièce : les restaurations partielles commencent dès 1698, quinze ans seulement après l'achèvement de la galerie ! Par trois fois en deux siècles – de 1750 à 1950 – de profondes restaurations de l'ensemble ont été effectuées.

Entre 1752 et 1768, le Sieur Colin et la Veuve Godefroy doivent refixer plusieurs toiles qui se sont détachées de la voûte, à cause de leur lourdeur, de leur taille, du vieillissement de la colle, des infiltrations, etc.

Si les projets de Napoléon I^{er}, pour Versailles, se concrétisent essentiellement dans la restauration des bâtiments et des opérations de gros œuvre à travers le domaine, il revient à Louis XVIII de poursuivre cette tâche à l'intérieur. Une équipe de peintres la prend en charge dès 1814

Les différentes campagnes de restauration

(Ducis, Blondel, Heim, Paulin-Guérin). Mais c'est en 1821-1822 qu'est établi un rapport intégral sur l'état de l'ensemble.

La campagne de travaux dure jusqu'à la fin du règne de Charles X et consiste en une série d'opérations lourdes : dépose des toiles, consolidation, remplacement des manques.

Pour la suite du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, seules des interventions ponctuelles d'urgence sont effectuées. Les sommes apportées par la Fondation Rockefeller permettant de mettre le château hors d'eau, une troisième

La cour de Marbre du château de Versailles.



Le français remplace, pour la première fois, le latin sur les inscriptions rédigées par Racine et Boileau.



grande campagne de remise en état est engagée après la Seconde Guerre mondiale : renforcement de la structure de la voûte, reprise partielle des peintures fissurées, fendues, clouées, décollées, pulvérulentes, couvertes par endroit de chancis.

Une nouvelle restauration devenue indispensable

Un demi-siècle a passé, les techniques de la restauration et les exigences scientifiques de ses responsables, soucieux de conservation et de réversibilité des opérations effectuées, permettent de penser à entreprendre au plus tôt une restauration de ce chef-d'œuvre monumental inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Les trois millions de visiteurs par an qui parcourent Versailles sont en droit d'attendre la remise en état de l'une des pièces fondamentales de l'art européen. Il y va même de la santé d'un ensemble qui vieillit mal, devient méconnaissable : qui devinerait aujourd'hui la main de Charles Le Brun dans ce qui fut admiré de l'Europe entière jusqu'à devenir, en soi, le symbole du pouvoir ? On retrouve à l'heure actuelle les mêmes dégradations que celles rencontrées au XIX^e siècle.

Une restauration complète des décors peints et sculptés ainsi que des décors d'architecture s'impose.



Restauration des Quadriges du Grand Palais, Paris.

LA RESTAURATION DU PATRIMOINE DANS LE GROUPE VINCI

- VINCI, premier groupe mondial de concessions, de construction et de services associés
- L'expertise de la restauration du patrimoine



VINCI a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 19,52 milliards d'euros et emploie 128 000 salariés dans 80 pays. Exerçant quatre métiers complémentaires – concessions, énergies, routes, construction –, VINCI s'appuie sur un réseau dense de 2 500 centres de profit, implantés principalement en Europe. L'ancrage du Groupe sur chacun de ses marchés est renforcé par un mode de management conjuguant organisation décentralisée au plus près du terrain, responsabilité individuelle, culture d'entrepreneur et travail en réseau. Associé à des principes rigoureux de maîtrise des risques, ce modèle a permis d'atteindre des niveaux de rentabilité qui font de VINCI la référence de son secteur.

VINCI, premier groupe mondial de concessions, de construction et de services associés

Ensembleur de l'aménagement du territoire, VINCI conçoit, construit, finance et exploite des infrastructures au service de la qualité du cadre de vie. Acteur majeur du développement durable, VINCI s'efforce de conjuguer performance économique, sociale et environnementale, dans l'intérêt à long terme de la collectivité comme de l'entreprise, de ses salariés comme de ses actionnaires, clients et partenaires.

L'engagement citoyen du Groupe confirme cette démarche responsable. La Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité soutient l'implication des salariés du Groupe dans des initiatives de solidarité, aux côtés des acteurs de l'insertion par l'activité économique.

Concessions, énergies, routes, construction, quatre métiers complémentaires

VINCI Concessions dispose d'un savoir-faire conjuguant conception, financement, construction clés en main et ingénierie de projets, réalise des infrastructures de transport (autoroutes, ouvrages routiers, parkings, aéroports) et assure leur exploitation dans le cadre de contrats de longue durée. Cette double compétence s'étend également à des grands équipements comme le Stade de France.

VINCI Énergies, leader en France et acteur de premier plan en Europe des technologies des énergies et de l'information, exerce quatre métiers complémentaires (ingénierie, ensembleur, réalisation, maintenance) dans les secteurs des infrastructures d'énergie, de l'industrie, du tertiaire et des télécommunications. Son réseau de 700 entreprises développe dans tous ces domaines des solutions à la fois locales et globales.

Eurovia construit, rénove et entretient des infrastructures routières et autoroutières, réalise des aménagements urbains, industriels et commerciaux, et se développe dans les métiers complémentaires de l'environnement et des services. Avec 210 carrières, 520 sites de production de matériaux et 110 unités de recyclage, Eurovia est parmi les premiers producteurs de matériaux de construction pour la route.

VINCI Construction, numéro un français et major mondial du BTP réunit un ensemble sans équivalent d'expertises dans les domaines du bâtiment, du génie civil, des travaux hydrauliques et de la maintenance multi-technique. Fortement ancré sur ses marchés locaux en France, en Europe et en Afrique, il est aussi un acteur majeur sur le marché mondial de la conception-construction de grands projets et du génie civil spécialisé.

Le pont de Rion-Antirion, Grèce.



Restauration et mettre en valeur le patrimoine font partie du travail des bâtisseurs. Quatorze entreprises sont qualifiées Monuments historiques dans le groupe VINCI : Bourgeois, Cavalier, Chanzy-Pardoux, Comte, Degaine, Girard, Jugla, Faure Silva, Lainé Delau, LCRI, Mastran, Pateu & Robert, Société Ritou Construction (SRC) et Socra. Deux autres entreprises du groupe VINCI sont habilitées à travailler sur le patrimoine ancien, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques : Sogea Atlantique et Gauthier.

L'expertise de la restauration du patrimoine

Par la formation constante de leurs compagnons et les qualifications qu'elles possèdent, elles couvrent l'ensemble des compétences pour restaurer et entretenir le patrimoine architectural et culturel : taille de pierre, maçonnerie traditionnelle, charpente, couverture, ferronnerie, peinture murale et décors (mosaïque, staff, stuc). VINCI propose également une offre dédiée à la mise en valeur du patrimoine par la lumière à travers la marque Citéos et SDEL Artec, regroupées au sein de VINCI Energies.

Références des entreprises de VINCI

Restauration de la place Stanislas à Nancy : un projet réalisé en synergie

Citéos, mandataire du groupement Guerineau Led to Lite, vient de terminer la mise en lumière de l'hôtel de Ville, des bâtiments et des fontaines de la grande place Stanislas de Nancy datant du XVIII^e siècle. Deux types d'illumination ont été mises en places, l'une statique sur l'ensemble des façades, la seconde, dynamique et modifiable selon les saisons. Cette opération vient compléter le chantier de renouvellement du sol par 11 000 m² de pavés et 1 600 m² de dallage réalisé par Eurovia, pôle routier de VINCI. Socra, filiale de VINCI Construction, a pris en charge la restauration des statues.

Autres références de Citéos

- Mise en lumière du beffroi de Boulogne/mer inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ;
- Création du plan de lumière de la ville de Langres.

Restauration des Quadriges du Grand Palais à Paris par Socra

Socra, filiale de VINCI Construction, a achevé, en 24 mois, la restauration des deux sculptures qui gardent les portes du Grand Palais à Paris. Réalisées en bronze par Recipon, elles ont été présentées in situ lors de l'Exposition universelle de 1900. Leur restauration a nécessité le démontage des différents éléments après avoir effectué un relevé en trois dimensions de la position des 180 pièces. Les Quadriges ont été restaurés en atelier avant d'être replacés sur leur massif maçonné : changement des armatures en fer défailtantes, traitement de chaque pièce par une peinture protectrice, remplacement des pièces manquantes.

Autres références de Socra

- Restauration du pont Alexandre III à Paris ;
- Restauration du Monument à la gloire de la République, place de la République à Paris ;
- Restauration de la colonne des Girondins à Bordeaux.

Restauration du théâtre de l'Odéon à Paris par SDEL Artec et Lainé Delau

Ce chantier s'inscrit dans la réhabilitation complète de l'édifice qui rouvre ses portes au cours du premier semestre 2006. SDEL Artec, filiale de VINCI Energies a assuré dans le délai de dix-huit mois la restructuration complète de l'installation électrique (refonte des courants forts et faibles) tandis que Lainé Delau, filiale de VINCI Construction, a pris en charge le gros œuvre.

Autres références de SDEL Artec

- Hôtel de Beauvais à Paris : mise en place des courants faibles ;
- Nef du Grand Palais à Paris : surveillance technique.

La place Stanislas à Nancy, une restauration réalisée en synergie par VINCI.





CHATEAU DE VERSAILLES



GRAND MÉCÈNE

DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

1, cours Ferdinand-de-Lesseps, 92851 Rueil-Malmaison Cedex - France
Tél. : +33 1 47 16 35 00 - Fax : +33 1 47 51 91 02 - Internet : <http://www.vinci.com/mecenat>